

La République du Centre, 24 octobre 2014

SÉNAT ■ Jean-Pierre Sueur fait l'unanimité

Le Sénat a adopté, mercredi, à l'unanimité, la proposition de loi sur l'intercommunalité des sénateurs PS du Loiret et du Val d'Oise, Jean-Pierre Sueur et Alain Richard, qui vise à maintenir un accord entre communes suite à la décision du Conseil constitutionnel qui avait été saisi par le biais d'une question prioritaire de constitutionnalité du cas de la communauté de communes de Salbris (Loir-et-Cher).